



Dakar, le 7 février 2005

Monsieur le Secrétaire Général,

J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport relatif à la coordination des activités opérationnelles du Système des Nations Unies en République du Sénégal au titre de l'année 2004. Permettez-moi de porter à votre connaissance succinctement quelques faits saillants qui ont caractérisé le contexte national au cours de l'année 2004.

En 2004, le Chef de l'Etat a mis fin aux activités du second Gouvernement du Premier Ministre Idrissa Seck et a nommé pour le remplacer, M. Macky Sall, précédemment Ministre d'Etat, Ministre de l'Intérieur. Lors de sa Déclaration de Politique Générale devant l'Assemblée Nationale, le nouveau Premier Ministre a décliné les axes suivants de sa stratégie d'action : (i) un objectif de croissance accélérée du PIB réel de 8% au moins par an, (ii) une modernisation plus poussée de l'agriculture, (iii) une couverture sociale élargie en donnant les mêmes possibilités à la femme et à l'homme, (iv) la poursuite de l'exécution de grands chantiers et le démarrage de nouveaux à travers le pays et en particulier, le renforcement des services publics de transport et l'acquisition d'un nouveau bateau pour la liaison Dakar - Ziguinchor.

Au niveau institutionnel, a été créé le Conseil de la République pour les affaires économiques et sociales (CRAES), troisième institution de l'Etat, composé de cent (100) membres, représentatifs de l'ensemble des catégories politiques, socio-économiques et professionnelles. En septembre 2004, un important débat politique sur la problématique de l'architecture technique du processus électoral pour les élections législatives et présidentielles de 2006 et 2007 a été lancé. Arbitrant ce débat, le Chef de l'Etat a pris la décision de recomposer le fichier électoral national en annonçant la mise en service de nouvelles cartes d'identité numérisées qui serviront aussi de cartes d'électeur et en créant une Commission Electorale Nationale Autonome (CENA) en remplacement de l'Observatoire national des élections (ONEL).

Par ailleurs, le Gouvernement a pris en 2004 deux importantes mesures visant à accroître d'une part, le niveau du traitement salarial des fonctionnaires et à procéder d'autre part, au recrutement annuel de cinq mille agents dans l'administration en 2005 et 2006. Le Gouvernement s'est également engagé à renforcer avec l'appui notamment de la Banque Mondiale, de l'Union Européenne et du PNUD, le système de gestion des finances publiques et de passation des marchés publics à travers l'initiative CFAA-CPAR¹.
.../...

Monsieur Kofi Annan
Secrétaire Général
Organisation des Nations Unies
NEW YORK

¹ CFAA-CPAR : Country Financial Accountability Assessment / Country Procurement Assessment Report



Dans cette dynamique, la loi instituant une Commission de lutte contre la non transparence, la corruption et la concussion, organe totalement autonome par rapport aux pouvoirs publics, a été adoptée et la dite Commission officiellement inaugurée lors de la célébration du premier anniversaire de la Convention des N.U. Contre la Corruption organisée par le Gouvernement de Sénégal, l'ONUDC et Transparency Int. le 8 décembre 2004.

En 2004, les objectifs du cadrage macroéconomique ont globalement visé la consolidation des acquis de 2003 et l'élimination des contraintes à une croissance forte et accélérée. L'économie sénégalaise a ainsi enregistré de nettes performances dans la plupart de ses secteurs d'activités et ce, dans un contexte marqué par des difficultés majeures, dont l'invasion des criquets pèlerins et une relative faiblesse de la pluviométrie. Le taux de croissance du PIB réel de 6 % et la maîtrise de l'inflation (1,5 %) indiquent que la gestion budgétaire s'est poursuivie cette année, avec un bon niveau de recouvrement des recettes par rapport à l'année précédente. Dans le secteur secondaire, la restructuration de l'appareil industriel entamée en 2004 devrait permettre de renforcer la productivité, de développer les exportations et d'améliorer la capacité industrielle à générer plus d'emplois. Le secteur aurait crû de près de 7% en 2004. Quant au secteur tertiaire, sa croissance aurait été de l'ordre de 7,4% en 2004 du fait notamment de la dynamique observée dans les secteurs des Transports et des Télécommunications.

L'année 2004 a été marquée par une bonne évolution des recettes et la poursuite de la gestion prudente des dépenses budgétaires. La politique d'assainissement des finances publiques a permis un solde budgétaire de base de 0,1% du PIB et un déficit global de 3,9% du PIB. Par contre, la compétitivité de l'économie sénégalaise, s'est globalement dépréciée de l'ordre de 2,5% en 2003-2004, en raison notamment de l'appréciation continue de l'euro par rapport aux monnaies des pays partenaires.

Sur le plan de l'endettement, le service de la dette publique a baissé de 34,3 % en 2004. L'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE, a permis un allègement de l'ordre de 470 milliards de FCFA en valeur actuelle du niveau d'endettement du pays. Les créanciers du Sénégal ont annulé en juin 2004, 94 millions de dollars de dette extérieure en valeur actuelle nette et ont accordé fin 2004 un allègement exceptionnel supplémentaire de 336 millions de dollars, soit au total 430 millions de dollars.

En mars 2004, le Gouvernement a préparé et présenté un rapport d'évaluation de l'état d'avancement de la mise en œuvre pour l'année 2003 du DSRP², qui a été favorablement accueilli par la communauté des partenaires au développement du Sénégal. On observe également une sensible reprise de l'APD apportée au Sénégal qui atteindrait 410 millions de dollars US en moyenne en 2003-2004. La contribution du SNU³ s'établit à près de 32 % de l'assistance extérieure globale.

² Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté

³ Institutions de Breton Woods comprises. Ces données sont en cours d'actualisation par une étude engagée fin 2004 sur les interventions des Agences du SNU au Sénégal.



En 2004, le Sénégal a été également l'un des 16 pays éligibles au titre du Millenium Challenge Account (MCA). Le Sénégal a transmis son document de projet au Millenium Challenge Corporation en novembre 2004 et une mission est attendue en avril 2005, à Dakar en vue de discuter et de valider ces projets.

Monsieur le Secrétaire Général, j'aimerais brièvement revenir sur les deux événements principaux qui se sont produit en 2004 au Sénégal : (i) la crise acridienne qui a frappé la sous-région et (ii) les avancées significatives dans la résolution du conflit dans la région naturelle de la Casamance.

Le système des Nations Unies a accompagné le Gouvernement Sénégalais dans ses efforts et a pu donner des appuis concrets grâce à une approche coordonnée et conjointe.

En 2003 des conditions écologiques exceptionnellement favorables dans la plupart des aires de reproduction de la Région occidentale ont permis au Criquet pèlerin de se multiplier avec une rapidité sans précédent sur de très vastes territoires. Cette invasion a touché les pays du Maghreb et les pays du Sahel, notamment le Sénégal en juin 2004.

Au Sénégal, c'est à partir du 14 juillet 2004 que des signalisations intenses d'essaims matures jaunes étaient notées dans les régions de Tambacounda, Matam, Saint-Louis, Louga, Thiès, Diourbel, Fatick et Dakar. La lutte terrestre, sans moyens aériens, qui s'en est suivie, n'a pas empêché la présence de nombreux champs de ponte dans le centre nord du pays. La lutte a été intensifiée entre le 10 août et la fin octobre avec la mobilisation de moyens humains et matériels importants, notamment 53 unités terrestres motorisées et 16 aéronefs. Il est important de souligner l'important élan de solidarité et de coopération et d'assistance mutuelle qui a prévalu notamment entre pays du Magreb et le Sénégal, mais aussi entre le Sénégal, la Mauritanie et la Gambie.

La FAO, dont les missions essentielles en matière de lutte antiacridienne sont, sur le plan international, la gestion de l'information et la coordination des activités, a multiplié les initiatives de sensibilisation (appel à l'assistance internationale, réunions des bailleurs de fonds aux niveaux national et international et en août 2004, visite du Directeur Général de la FAO en Mauritanie et au Sénégal). D'autres agences du Système des Nations Unies ont participé d'une façon ou d'une autre à la lutte antiacridienne dans les pays sahéliens : don et matériel de communication par le PNUD/NY et octrois de crédits aux pays sahéliens par la Banque Mondiale.

En ce qui concerne la Casamance, le SNU au Sénégal peut se féliciter de la confiance que le gouvernement et les partenaires au développement accordent aux Nations Unies pour la coordination du cadre de concertation. Des actions de développement appuyées par les partenaires au développement dans le cadre du Programme de relance des activités économiques et sociales de la Casamance (PRAESC) sont intensifiées pour accompagner la marche vers la paix en Casamance. Le 30 décembre 2004, le Chef de l'Etat s'est rendu à Ziguinchor pour assister à la cérémonie de signature des accords de paix entre l'Etat et le MFDC⁴ pour un retour définitif de la paix et la

⁴ Mouvement des Forces Démocratiques de la Casamance



création d'un climat propice à la relance des activités économiques et sociales profitables aux populations.

Une mission inter-agence « déminage » (UNMAS, UNDP Mine action, PAM, UNICEF) a séjourné au Sénégal et avait comme objectifs recherchés de (i) valider l'importante information et documentation existante; (ii) faire un état des lieux « mines » en Casamance; (iii) valider l'aspect « mines » dans le Programme de Relance des Activités Economiques et Sociales en Casamance (PRAESC) et (iv) voir sous quelle forme un apport des Nations Unies s'avère possible et utile. La présence locale, à Ziguinchor des bureaux du PAM, de l'UNICEF et depuis cette année du PNUD, permet parallèlement aux négociations de paix, de mettre en œuvre des actions de développement en Casamance pour encourager et concrétiser la normalisation.

Le système des Nations Unies, à travers l'UNFPA, a accompagné le gouvernement du Sénégal pour l'organisation du troisième Recensement Général de la Population et de l'Habitat. Les résultats préliminaires de juillet 2004 confirment l'amorce d'un processus de transition démographique matérialisée par la baisse du taux d'accroissement moyen annuel qui, de 2,7% en 1976-1988 est passé à 2,4% en 1988-2002.

Le système des Nations Unies a également joué un rôle actif dans les initiatives du gouvernement en faveur de la jeunesse. Dans le cadre de la lutte contre le chômage des jeunes, le bureau sous-régional du BIT à Dakar a contribué à la finalisation du Plan d'Action National pour l'Emploi des jeunes (PANEJ). En appui à la promotion des droits des adolescentes au développement et à la participation, l'UNFPA et l'UNICEF collaborent, avec le soutien financier de la Fondation des Nations Unies (UNF/UNFIP), à la mise en œuvre d'un projet de renforcement des capacités des adolescentes.

Concernant le suivi des OMD, le 2^{ème} rapport a été lancé en Juin 2004 et le Sénégal a entamé la préparation de son 3^{ème} rapport annuel tout en élaborant des études diagnostiques sectorielles. Des progrès importants ont été accomplis collectivement par l'Équipe de pays au Sénégal pour appuyer les efforts déployés par les partenaires nationaux en vue de la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les OMD ont été pleinement intégrés dans l'agenda gouvernemental qui a prévu de réaliser un certain nombre d'actions stratégiques liée au : (i) renforcement de la mise en œuvre du DSRP, (ii) à la redéfinition des stratégies sectorielles, (iii) à l'évaluation des coûts pour l'atteinte des OMD, (iv) à la consolidation du dispositif statistique national pour le suivi intégré des indicateurs DSRP et OMD et (v) à l'élaboration d'un 3^{ème} rapport national sur le suivi des OMD au Sénégal.

Le Sénégal est l'un des 8 pays pilote du Millenium Project, supervisé par le Prof. Sachs et le seul pays francophone. L'équipe-pays a joué un rôle actif dans la formalisation du partenariat Gouvernement/SNU/Projet du Millénaire, à la fois au niveau du plaidoyer ainsi que dans la formalisation du processus de planification et de mobilisation des acteurs (élaboration du plan d'action, préparation du MoU, appui aux travaux du comité de pilotage et des différents groupes de



travail thématiques et sectoriels avec la participation technique et financière de UNFPA, UNESCO, OMS, UNICEF, PNUD, PAM, Banque Mondiale et BIT).

Depuis 2003, l'équipe-pays du Sénégal s'est engagé dans un exercice novateur intitulé UNDAF-Tamba. L'objectif premier est d'obtenir un impact significatif, visible et mesurable dans la lutte contre la pauvreté dans cette région orientale du Sénégal. Cette expérience pilote du SNU est passée en 2004 de la phase de diagnostic à la phase de formulation du programme UNDAF-Tamba, en s'appuyant sur les 6 Groupes Thématiques dirigés chacun par une agence leader et co-leader. Tout au long de l'année 2004, la dynamique enclenchée depuis 2003 autour des groupes thématiques s'est poursuivie et a pu atteindre un certain nombre de résultats intermédiaires, notamment une appropriation effective par les acteurs nationaux et locaux et la production de plans sectoriels décentralisés pour la région de Tambacounda.

L'initiative UNDAF-Tamba et son comité de pilotage ad-hoc des Chefs d'agence, le COTAMBA, sont présentés par le Sénégal comme une « bonne pratique » en annexe à cette lettre.

Dans le domaine du VIH/Sida au Sénégal, le groupe thématique ONUSIDA (GTO), sous la présidence de l'UNICEF, coordonne la contribution du SNU à la réponse nationale dans la lutte contre la pandémie. Un travail de planification intégrée de l'ensemble des agences a été finalisé pour dégager les interventions du SNU en 2004-2005, en appui au Plan stratégique national multisectoriel et sous la coordination du CNLS (Conseil National de Lutte contre le Sida).

La nouveauté en 2004 a été l'appui du GTO au processus de planification régionale dans la région de Tambacounda, à travers des rencontres régulières entre le GTO, le CNLS et le Comité Technique Restreint du CRLS (Comité régional de Lutte contre le VIH/Sida). Ce processus a permis la planification et la revue des volets sectoriels appuyés dans le cadre du projet multisectoriel de Prévention et de lutte contre le VIH/SIDA financé par la Banque Mondiale et d'aboutir à l'élaboration d'un plan intégré des agences des Nations Unies dans la région de Tambacounda pour 2005, basé à la fois sur les planifications régionales de ces agences et des possibilités d'appui complémentaires prises en charge à travers notamment un Fond d'Appui au Projet octroyé par l'ONUSIDA Genève. Celui-ci prévoit en effet pour 2005 un appui spécifique dans les domaines du suivi-évaluation, la coordination et la communication au plan régional.

Dans le cadre de l'application du Programme des Nations Unies sur le VIH/sida sur les lieux de travail, deux activités méritent d'être soulignées: (i) l'organisation par la Banque Mondiale d'un séminaire régionale « VIH/SIDA et lieu de travail » avec une forte participation des points focaux de l'équipe-pays et (ii) la mise en place par UNFPA du programme «Caring for us» qui vise à mettre en œuvre des activités de lutte contre le VIH/Sida dans le milieu du travail au bénéfice du personnel et de leur famille. Cette initiative sera prochainement étendue à d'autres agences du SNU, en faisant appel à tous les experts VIH/SIDA basés à Dakar (UNICEF, UNFPA, PNUD, BIT, OMS, ONUDC, ONUSIDA).



Dans le domaine de la sécurité et des services communs pour l'accroissement de l'efficacité de la coordination, l'Equipe de Pays en sa qualité d'Equipe de Gestion de la Sécurité (SMT) a obtenu la mise en place d'une salle radio avec une capacité de couverture sous-régionale et le recrutement d'un technicien et d'une opératrice radio, assurant un fonctionnement pendant les heures de bureau. Pour consolider la sécurité du personnel des Nations Unies sur le territoire national, le RFSCO en étroite liaison avec l'agent habilité et le SMT a procédé à l'organisation de différents briefing de sécurité pour les nouveaux fonctionnaires, à la mise en place et à la formation des chefs d'îlots (zone warden), à l'évaluation incendie de tous les bâtiments des Nations Unies, à l'organisation de formation incendie et d'exercices d'évacuation incendie dans toutes les agences présentes à Dakar.

J'aimerais également attirer votre attention sur les relations étroites entre les agences du SNU au Sénégal et le bureau du Représentant Spécial pour l'Afrique de l'Ouest (UNOWA) concernant des questions liées à la sécurité transfrontalière et un échange d'informations relatives à la situation politique des pays de la sous-région.

Les bureaux des agences, fonds et programmes des Nations Unies au Sénégal continuent à accroître leurs capacités opérationnelles et couvrir les nouveaux domaines d'intervention qui leurs ont été adjoints par les Nations Unies et la communauté internationale. Actuellement la famille des Nations Unies au Sénégal compte plus de 900 personnes réparties dans les agences, fonds spécialisés et bureaux régionaux suivants : BM, BIT, CINU, FAO, FMI, HCR, IDEP, OACI, OIM, OMS, ONUDI, PAM, PAM régional, PNUD (avec UNV, FENU, Audit, RFSO, Bureau du Coordonnateur Résident, PNUD-SURF/WA), SFI, UIT, UNESCO, UNFPA, UNFPA-CST, UNICEF, UNICEF régional, UNIFEM, UNODC régional, UNOPS, Bureau du Représentant Spécial du Secrétaire Général pour l'Afrique de l'Ouest, UNOCHA, UNAIDS régional, UN-Habitat. Pendant l'année 2004 le Sénégal a hébergé un nombre de rencontres internationales et d'ateliers parmi lesquelles : CIPD+10 (dixième anniversaire de la Conférence Internationale sur la Population et le Développement du Caire), le Sommet Panafricain des Jeunes Leaders, la réunion des Ministres du Commerce des Pays les Moins Avancés (PMA), Forum Panafricain sur le Partenariat des Chefs Religieux, Chefs Traditionnels, des Medias et des Personnels de Santé pour l'amélioration de la couverture vaccinale en Afrique, Forum Mondial sur l'Eau, l'Assainissement et l'Hygiène pour tous (WASH) et la visite de nombre de Haut Fonctionnaires des agences du SNU (e.a. Carol Bellamy, Directrice exécutive de l'UNICEF, Mme Thorya A. Obaid, Directrice Exécutive de l'UNFPA, l'Ambassadeur Hans-Heinrich Wrede, Président du Conseil Exécutif de l'UNESCO, l'Ambassadeur M. Anwarul Karim Chowdhury, Haut Représentant pour les pays les moins avancés (PMA), les pays en développement sans littoral et les États insulaires en développement, l'Ambassadeur Heraldo Muñoz, Président du « Comité de Sanctions du Conseil de Sécurité des Nations Unies concernant Al Qaida et les Talibans et Mme Anna TIBAIJUKA, Sous-Secrétaire Général des Nations Unies et Directrice Exécutive de ONU-Habitat).

Au constat des enseignements ci-dessus, les activités de coordination au titre de l'année 2004 ont été variées et ont permis d'obtenir des résultats concrets grâce à plusieurs mécanismes de coordination de l'équipe-pays.



Monsieur le Secrétaire Général, la priorité de l'équipe-pays du SNU en 2005 devrait être la recherche de synergies entre le DRSP, appelé à être reformulé, les travaux du Projet du Millenium et les OMD dans une perspective globale; mais également au plan décentralisé en s'appuyant sur les acquis de l'expérience de l'UNDAF-Tamba et sur le rôle actif joué par les Nations Unies en Casamance. Ces initiatives devraient permettre au SNU d'avoir une plus grande visibilité et un impact réel et mesurables pour la mise en œuvre des OMD pour les années à venir. Les travaux réalisés dans le cadre de cette approche conjointe de l'équipe-pays, de même que les leçons et les bonnes pratiques apprises formeront un cadre stratégique pour le processus de l'élaboration du troisième CCA/UNDAF pour le Sénégal en 2005.

En espérant que ces éléments vous agréent, je vous prie de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'assurance de ma très haute considération.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Albéric Kacou', with a long horizontal stroke extending to the right.

Albéric Kacou
Coordonnateur Résident

